



Préambule

Les championnats proposés doivent, en respectant le principe de l'égalité des chances, permettre à chaque équipe de jouer à son meilleur niveau.

Orientations générales

Chaque équipe doit pouvoir jouer un nombre suffisant de rencontres. Une grande souplesse d'organisation des phases départementales et académiques est laissée aux services UNSS.

Les sections sportives scolaires labellisées par les rectorats, ne peuvent participer qu'au championnat Excellence en minimes et en cadets si elles veulent prétendre à une qualification au championnat de France. Les sections sportives scolaires juniors s'inscrivent obligatoirement dans la catégorie juniors/seniors.

Pour les championnats par équipe d'établissement et Excellence, tous les joueurs sont inscrits dans le même établissement.

Organisation générale

L'organisation des phases qualificatives, départementales, académiques et inter-académiques est du ressort des services UNSS concernés.

A/ Pôle développement

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses animations, notamment dans le jeu à effectif réduit.

B/ Pôle compétition

Championnat de France UNSS Équipe d'Établissement Rugby à 7

Conditions de participation

Toutes les équipes d'association sportive peuvent participer à l'exception :

- de celles comportant des élèves inscrits sur des listes de section sportive scolaire, pôle espoir, pôle France ou listes de Haut-Niveau fédérales,
- des équipes d'association sportive ayant été qualifiées les 2 années précédentes pour les 1/4 de finale du championnat de France par équipe d'établissement, dans la même catégorie d'âge et de sexe,
- des équipes d'association sportive ayant atteint les 1/2 finales du championnat « Excellence » de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe.

Seule la catégorie juniors/seniors peut accueillir les équipes de section sportive scolaire juniors.

LICENCIÉ(E)S AUTORISÉ(E)S	MF - CF - JF - SF / MG - CG - JG - SG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	13 compétiteurs maximum dans 3 championnats en filles et 3 championnats en garçons - minimes de collège avec M1, M2, C1 (2 C1 maximum dans la composition d'équipe) - cadet(te)s avec C1, C2, J1 (2 J1 maximum dans la composition d'équipe) - juniors/seniors avec J1, J2, S1, S2 Mixité non autorisée Surclassement non autorisé
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	UNSS à 7
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/4 de finale, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique
NOMBRE D'ÉQUIPES	16 maximum par championnat en minimes et cadet(tels) 8 maximum par championnat en juniors / seniors
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS minimes filles Champion de France UNSS minimes garçons Champion de France UNSS cadettes Champion de France UNSS cadets Champion de France UNSS juniors/seniors filles Champion de France UNSS juniors/seniors garçons

Championnat de France UNSS Excellence Rugby à 12

Conditions de participation

Toutes les sections sportives scolaires doivent s'engager dans ce championnat.

- toutes les équipes d'association sportive peuvent s'inscrire dans ce championnat.
- les équipes d'association sportive ayant été qualifiées 2 années de suite pour les 1/4 de finale du championnat de France par équipe d'établissement dans la même catégorie d'âge et de sexe doivent s'inscrire dans ce championnat.
- les équipes d'associations sportives ayant atteint les 1/2 finales du championnat « Excellence » de l'année précédente, dans la même catégorie d'âge et de sexe, doivent s'inscrire dans ce championnat.

Dans tous ces cas, une 2^e équipe de la même association sportive pourra s'inscrire en championnat par équipe d'établissement dans la même catégorie d'âge et de sexe, à condition de fournir des listes de joueurs séparées avant le début du championnat.

LICENCIÉ(E)S AUTORISÉ(E)S	BG - MG - CG
COMPOSITION DES ÉQUIPES	20 compétiteurs maximum dans 2 championnats en garçons - minimes avec B3, M1, M2 - cadets avec C1, C2 Mixité non autorisée Surclassement autorisé des B3 en minimes
JEUNE OFFICIEL	1 Jeune Officiel par équipe qualifiée Niveau académique minimum (pastille jaune) Il peut être d'une autre association sportive de l'académie Il ne peut pas être compétiteur En cas d'absence, l'association sportive concernée devra s'acquitter du montant des frais de son remplacement
RÈGLEMENT	UNSS
FORMULE DE COMPÉTITION	Matches de poules, 1/2 finales, matches de classement, finale
MODALITÉS DE QUALIFICATION	Niveau inter-académique, déterminées par la Direction Nationale UNSS
NOMBRE D'ÉQUIPES	6 à 12 par championnat
TITRES DÉCERNÉS	Champion de France UNSS Excellence minimes garçons Champion de France UNSS Excellence cadets garçons



C/ Pôle responsabilisation

Niveau départemental

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
Arbitre	Arbitrer un jeu organisé à effectif réduit en double arbitrage	<p>Connaissance de la règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître les règles fondamentales et les règles spécifiques de la mêlée et de la touche <p>Application de la règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appliquer les règles fondamentales sans discernement <p>Utilisation et placement du regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être capable de se détacher du ballon pour intégrer les adversaires et les soutiens proches du porteur <p>Conduite du jeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer ses décisions et commencer à prévenir les joueurs
Protocole de certification	<p>Le JO doit être en possession de son passeport</p> <p>Arbitrer au moins 2 rencontres départementales en répondant aux exigences ci-dessus</p> <p>Certification proposée par les enseignants organisateurs et/ou un arbitre FFR</p> <p>S'il est certifié, le JO reçoit la carte de JO avec la pastille bleue</p>	

Niveau académique

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
Arbitre	Arbitrer un jeu organisé à 7 ou à 15 en double arbitrage	<p>Connaissance de la règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître l'ensemble du règlement <p>Application de la règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - faire la différence entre les fautes graves et les fautes vénielles <p>Utilisation et placement du regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appréhender l'ensemble du dispositif et les rapports d'opposition <p>Conduite du jeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - expliquer l'ensemble des décisions et faire systématiquement de la prévention
Protocole de certification	<p>Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille bleue</p> <p>Arbitrer au moins deux rencontres académiques en répondant aux exigences ci-dessus</p> <p>Certification proposée par les enseignants et/ou un arbitre FFR</p> <p>S'il est certifié, le JO reçoit la pastille jaune sur sa carte</p>	

Niveau national

RÔLES	COMPÉTENCES	SAVOIR-FAIRE
Arbitre	Arbitrer à un niveau élevé de compétition en double arbitrage	<p>Connaissance de la règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître l'ensemble du règlement et son influence sur le jeu <p>Application de la règle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - idem académique + appliquer la règle de l'avantage <p>Utilisation et placement du regard :</p> <ul style="list-style-type: none"> - idem académique + communiquer pendant le jeu avec l'autre arbitre <p>Conduite du jeu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - idem académique + faire preuve d'autorité intelligente
Protocole de certification	<p>Le JO doit être en possession de son passeport et de sa carte avec la pastille jaune</p> <p>Arbitrer au moins deux rencontres nationales en répondant aux exigences ci-dessus</p> <p>Certification proposée par les enseignants chargés des jeunes officiels</p> <p>S'il est certifié, le JO reçoit la pastille rouge sur sa carte</p>	

La formation de Jeunes Officiels doit être liée à la pratique du rugby à 7 scolaire. L'arbitrage se fait en double, spécificité de l'UNSS, avec deux juges de touche. La formation doit permettre de passer du rugby à 7 au rugby à 15.